



## PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Approvisionnement en carburants : point de situation et abrogation d'arrêté préfectoral. Nancy, le 21/10/2022

L'approvisionnement en carburant des stations-service de Meurthe-et-Moselle connaît une amélioration significative en raison de la levée progressive des grèves au sein des raffineries. À ce jour, les deux tiers des stations-service du département connaissent un fonctionnement normal.

Tous les efforts sont mis en œuvre afin que les stocks puissent être acheminés, de manière optimale, afin de lever les difficultés résiduelles.

Au regard de cette situation et de la poursuite de l'amélioration attendue dans les prochains jours, Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, a décidé d'abroger l'arrêté préfectoral portant limitation de la vente à emporter de carburants.

Dans l'attente d'un retour à la normale, il invite l'ensemble des usagers au civisme et à une consommation raisonnée.

Le suivi de la situation des stations-service continuera à être effectué de manière rapprochée par la préfecture.

#### Contacts presse :

Jean-François Tritz : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Sébastien Marc : 03.83.34.26.17 / 06.48.03.45.90

#### Retrouvez-nous



[meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://meurthe-et-moselle.gouv.fr)



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.linkedin.com/company/prefet54)